

Gestion et optimisation des flux financiers (cash management)

RS7441 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313, 314
Formacode(s)	32654
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/12/2025
Date d'échéance	18/12/2028

Certificateur(s)

ASSO FRANCAISE TRESORIERES ENTREPRISE · SIRET : 31497433800076

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Gestion et optimisation des flux financiers (Cash Management) » s'adresse à tout professionnel appartenant à un département trésorerie, comptabilité ou finance de différents types d'entreprise (PME, ETI, grands groupes), et souhaitant développer cette compétence complémentaire en trésorerie d'entreprise. Elle fait référence au public dépendant de la fiche ROME M1207 Trésorerie et financement qui comprend notamment dans la catégorie Compétences spécifiques : « effectuer des virements de liquidité ».

Si le pilotage global de la liquidité reste au cœur des missions du trésorier, la gestion opérationnelle des flux financiers s'impose désormais comme une compétence complémentaire incontournable pour les professionnels de la trésorerie impliqués dans la mise en œuvre quotidienne des paiements, des relations bancaires et de l'organisation des flux. Face à la diversification des moyens de paiement, à la complexité croissante des protocoles de communication bancaire, à l'internationalisation des échanges et aux tensions sur le besoin en fonds de roulement, les entreprises attendent de leurs équipes trésorerie une capacité renforcée à optimiser les circuits de paiement. Sélectionner les bons instruments, centraliser les flux, sécuriser les transferts internationaux et piloter la relation bancaire ne relèvent plus uniquement de l'expertise technique : ils constituent un levier de performance et de résilience, en appui direct aux enjeux financiers de l'organisation.

La certification permet donc aux professionnels de la trésorerie de prendre en charge plus spécifiquement la circulation des liquidités nécessaire au bon fonctionnement de l'activité de l'entreprise. Selon les entreprises, les fonctions exerçant ces compétences sont les suivantes :

PME & ETI : trésorier, cash manager, comptable trésorerie / chef comptable, responsable administratif et financier / DAF

Grandes entreprises : cash manager, gestionnaire de trésorerie, trésorier international, trésorier flux

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Piloter la gestion des moyens de paiement, en sélectionnant les instruments les plus adaptés à la nature de l'activité de l'entreprise et aux usages de ses partenaires, et en les mettant en œuvre dans les outils de gestion (TMS, ERP, plateformes bancaires), afin d'optimiser la fluidité des paiements, les coûts de transaction et la gestion du besoin en fonds de roulement

Gérer la communication bancaire, en choisissant et en configurant les protocoles de transport (EBICS, SWIFT, API) et les formats de fichiers (ISO 20022, SEPA XML, formats propriétaires) selon le triplet moyen de paiement / banque / application métier, et en intégrant des dispositifs de sécurité, afin de garantir la fiabilité, la traçabilité et la conformité des flux transmis entre l'entreprise, ses banques et ses outils internes.

Gérer la relation bancaire sur la partie flux, en pilotant les appels d'offres et les évaluations des prestations de

services bancaires à l'aide d'indicateurs de coût, de qualité de service et de couverture géographique, et en assurant la contractualisation conforme aux exigences de conformité (KYC, sanctions, audits), afin de sélectionner les partenaires les plus adaptés au modèle de cash management de l'entreprise et de garantir la continuité opérationnelle.

Mettre en œuvre et animer une centralisation de trésorerie (cash pooling), domestique ou internationale, en choisissant le modèle le plus adapté (physique ou notionnel) aux spécificités opérationnelles, juridiques et géographiques des entités du groupe, en déployant les outils techniques nécessaires (TMS, plateformes bancaires, API), et en coordonnant les opérations quotidiennes de consolidation, afin d'optimiser la gestion de la liquidité à l'échelle du groupe et de réduire les frais financiers

Donner l'ordre d'exécution des paiements internationaux, en sélectionnant les canaux techniques et les prestataires de services de paiement en fonction des contraintes pays, devises et réglementations applicables, et en contrôlant la conformité des informations transmises (IBAN, BIC, justificatifs, pays sous embargo), afin de garantir la réception des fonds par les bénéficiaires dans les délais requis, au moindre coût, et dans le respect des obligations légales internationales.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les activités visées par la certification « Gestion et optimisation des flux financiers (cash management) » sont encadrées ou impactées par les textes et normes suivants :

SEPA (Single Euro Payments Area) : Permet aux entreprises de centraliser la gestion de leurs virements et prélèvements au sein de la zone euro, simplifiant les processus, réduisant les coûts bancaires et rationalisant les comptes bancaires locaux.

SEPA Instant (SCT Inst) : Permet les virements en temps réel, 24/7, jusqu'à 100 000 €, nécessitant une gestion de trésorerie continue et des processus adaptés pour les paiements urgents, même en dehors des horaires bancaires traditionnels.

ISO 20022 : Norme interbancaire européenne imposée pour le transport de données dans les ordres de paiement, facilitant la traçabilité, le contrôle et l'intégration des paiements dans les systèmes internes des entreprises.

Directive DSP2 : Permet aux entreprises de connecter leurs systèmes de trésorerie en temps réel aux banques via des API pour obtenir des soldes instantanés et initier des paiements directement à partir des TMS, facilitant ainsi la gestion des flux financiers et la sécurité des paiements.

Directive LCB-FT et conformité bancaire : Règles et normes renforçant la surveillance des flux financiers et imposant des processus de validation robustes pour sécuriser les paiements, incluant des obligations spécifiques de traçabilité et de gestion des risques de fraude.

Règlement AMLA (2025) : Instaure des obligations renforcées en matière de lutte contre le blanchiment et de traçabilité des paiements dans l'UE, impactant directement les pratiques de gestion des flux.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'un niveau 5 en comptabilité, finance, gestion avec ou sans spécialisation trésorerie, ou

Justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans dans un service financier, trésorerie, contrôle de gestion ou comptabilité.

Sur entretien préalable à l'entrée d'une formation certifiante d'évaluation des prérequis.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

5 membres de jury de certification :

- 2 membres internes (responsable de l'organisation de la certification compris)
- 3 membres extérieurs à l'AFTE : professionnels du domaine de la trésorerie d'entreprise ou des fonctions connexes

Base légale

Date de décision	18/12/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2028
Date de dernière délivrance possible	17/06/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	1	—	—	—
2023	4	—	—	—
2022	3	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS6221

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.afte.com/les-cycles-metiers-avec-option-certifiante>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7441/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 242 € – 7 212 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	2 742 €
Coût moyen par dossier	1 371 €
Durée moyenne	23 h
Période	07/2026 – 08/2026
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.